Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2117(INI)

24.11.2025

AMENDEMENTS
190 - 416

Projet de rapport
Hilde Vautmans
(PE775.469v01-00)

Recommandation au Conseil, à la Commission et à la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité relative aux relations politiques entre l'UE et la Chine
(2025/2117(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 190
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe -1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	-1. invite la Commission et les États membres à reconnaître la Chine non seulement comme un rival systémique, mais aussi comme un partenaire essentiel pour relever les défis mondiaux, et à concevoir un cadre politique européen pour la Chine qui combine de manière équilibrée la concurrence, la coopération et l'autonomie stratégique;

Or. en

Amendement 191
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – partie introductive

Proposition de résolution	*Amendement*
1. adresse au Conseil, à la Commission et à la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité les recommandations suivantes:	1. adresse ***spécifiquement aux États membres de l'Union,*** au Conseil, à la Commission et à la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité les recommandations suivantes:

Or. en

Amendement 192
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;	a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international; ***adopter des mesures contraignantes et fondées sur les risques pour empêcher les transferts de technologies sensibles vers la Chine, ce qui nécessite une réforme du règlement sur les biens à double usage et l'adoption d'un mécanisme de contrôle des investissements à l'étranger dans le cadre de la stratégie européenne en matière de sécurité économique, et entourer la coopération en matière de recherche de garanties pour empêcher toute utilisation abusive à des fins militaires, de surveillance ou de violation des droits de l'homme;***

Or. en

Amendement 193
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les	a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les

transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;	transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international; ***renforcer les mécanismes de l'Union pour surveiller et cibler rapidement la coercition économique de la Chine à l'encontre des États membres, en veillant à ce qu'aucun État membre de l'Union ne soit confronté seul à cette coercition;***

Or. en

Amendement 194
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;	a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologies vers la Chine, en particulier à des fins de double usage ***et lorsqu'elles sont susceptibles d'être transférées à des pays ayant des intérêts en matière d'armement, tels que la Russie, l'Iran, ou encore la Corée du Nord***; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;

Or. pt

Amendement 195
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine ***se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque*** que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;	a) reconnaître que la Chine ***est devenue un acteur mondial important qui tient un rôle accru et*** que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;

Or. en

Amendement 196
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; ***étudier*** d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les ***choix géopolitiques de*** la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays***, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de***	a) reconnaître que la Chine ***est devenue une menace croissante pour l'Europe et qu'elle*** se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; ***rechercher rapidement*** d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les ***violations commises par*** la Chine***, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de***

souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;	***souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international,*** auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays***, et que de telles violations auront des conséquences***;

Or. fi

Amendement 197
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;	a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international; ***maintenir une approche pragmatique des relations bilatérales tout en défendant les intérêts géostratégiques de l'Union;***

Or. en

Amendement 198
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine se montre	a) reconnaître que la Chine se montre

désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;	désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale***, d'interdiction du recours à la force et*** de ***respect du*** droit international;

Or. es

Amendement 199
Hermann Tertsch, António Tânger Corrêa, Silvia Sardone, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus ***autoritaire*** à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;	a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus ***agressive*** à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;

Or. en

Amendement 200
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger ***et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage***; faire savoir sans équivoque que ***les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux*** principes ***fondamentaux*** de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;	a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger***; communiquer clairement que les relations UE-Chine peuvent être influencées positivement par l'élargissement de la collaboration technologique***; faire savoir sans équivoque que ***les relations entre l'Union et la Chine ne doivent pas être conflictuelles et peuvent être renforcées en reconnaissant les domaines d'intérêt commun, en développant les échanges commerciaux mutuellement bénéfiques et en encourageant une coopération fondée sur les*** principes ***partagés*** de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international;

Or. en

Amendement 201
Engin Eroglu, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine ***se montre désormais*** plus autoritaire à l'étranger et ***de plus en plus*** répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; ***faire savoir sans équivoque que les choix géopolitiques de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international***;	a) reconnaître que la Chine ***est*** plus autoritaire à l'étranger et répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les transferts de technologie vers la Chine, en particulier à des fins de double usage; ***réaffirmer qu'en raison des actions de la Chine, en particulier de sa position vis-à-vis de la Russie et de la guerre en Ukraine, ainsi que de ses pratiques commerciales déséquilibrées et non durables, les relations UE-Chine ont atteint un point d'inflexion***;

Or. en

Amendement 202
Hana Jalloul Muro, Javi López

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger ***et de plus en plus répressive au niveau national; étudier d'autres moyens de restreindre les*** transferts de technologie vers la Chine***, en particulier à*** des fins de double usage; faire savoir ***sans équivoque*** que les ***choix géopolitiques*** de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, ***notamment en ce qui concerne l'adhésion aux principes fondamentaux de souveraineté, d'intégrité territoriale et de droit international***;	a) reconnaître que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger***; examiner la restriction des futurs*** transferts de technologies vers la Chine ***qui pourraient avoir*** des fins de double usage; faire savoir que les ***décisions de politique étrangère*** de la Chine auront une incidence significative sur les relations entre l'Union européenne et ce pays, ***étant donné les liens politiques et économiques profonds qui existent entre les deux blocs***;

Or. en

Amendement 203
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a bis) continuer à exhorter la Chine, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, à s'acquitter de ses obligations et de ses responsabilités, à défendre un ordre international fondé sur des règles, à respecter le droit international et à contribuer activement à la paix;

Or. es

Amendement 204
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a bis) identifier les domaines potentiels de coopération, tant au niveau bilatéral qu'international, afin de défendre conjointement le droit international, notamment en ce qui concerne le respect du principe de l'intégrité territoriale et la lutte contre le terrorisme;

Or. el

Amendement 205
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a bis) renforcer les mécanismes de l'Union pour surveiller et répondre rapidement à toute coercition économique récurrente de la Chine à l'encontre des États membres de l'Union, en veillant à ce qu'aucun d'entre eux ne soit laissé seul face à une telle coercition;

Or. en

Amendement 206
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*

b) considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ***et, dès lors,*** répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;	b) considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ***grâce à un appui diplomatique et une assistance matérielle qui soutient le complexe militaro-industriel russe, notamment en aidant la flotte fantôme de la Russie à échapper aux sanctions sur le pétrole; se déclarer profondément préoccupés par les preuves crédibles de l'implication croissante de la Chine dans la chaîne d'approvisionnement des armes et des drones russes, y compris la fourniture de technologies à double usage, de composants et d'équipements de haute technologie qui renforcent directement la capacité de la Russie à frapper les infrastructures et les civils ukrainiens;*** répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre ***et demander instamment à celle-ci de cesser immédiatement toute forme d'assistance à la Russie***; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;
	Or. en

Amendement 207
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des	b) considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre ***de façon équitable*** et empêcher le contournement des sanctions

sanctions internationales;	internationales; ***souligner qu'une issue équitable à la guerre est soumise à la condition que la Russie retire ses troupes des territoires qu'elle a occupés, verse des réparations de guerre à l'Ukraine, libère sans condition les prisonniers de guerre et les civils et enfants enlevés, et remette les criminels de guerre et les responsables de la guerre d'agression à un tribunal international pour qu'ils soient jugés;***

Or. fi

Amendement 208
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) considérer ***que*** la Chine ***joue un rôle déterminant dans*** la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur ***condamnation du soutien de la Chine à*** cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et ***empêcher le contournement des sanctions internationales***;	b) considérer la Chine ***comme un acteur décisif, en tant que membre du Conseil de sécurité des Nations unies, pour mettre fin à*** la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur ***demande d'une solution diplomatique pour*** cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et ***travailler ensemble à une solution juste et négociée conforme au droit international***;

Or. en

Amendement 209
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) considérer que la Chine joue un	b) considérer que la Chine joue un

rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;	rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales***, travailler avec des alliés, notamment les États-Unis, pour imposer des sanctions à la Chine jusqu'à ce qu'elle cesse de soutenir l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie***;

Or. sv

Amendement 210
Hermann Tertsch, António Tânger Corrêa, Silvia Sardone, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;	b) ***dénoncer le soutien constant de la Chine aux régimes les plus oppressifs du monde, en particulier le Venezuela, Cuba, le Nicaragua, l'Iran et la Corée du Nord;*** considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;

Or. en

Amendement 211
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) ***considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du*** soutien de la Chine à ***cette guerre***; inviter la Chine à ***user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des*** sanctions internationales;	b) ***exprimer leur vive inquiétude en ce qui concerne le*** soutien de la Chine à ***la guerre d'agression de la Russie en Ukraine et le rôle déterminant qu'elle y joue***; inviter la Chine à ***cesser toute forme de soutien matériel au secteur militaro-industriel russe, à veiller à ce que les*** sanctions internationales ***ne soient pas contournées et à soutenir un cessez-le-feu immédiat, global et inconditionnel conduisant à une paix juste et durable fondée sur la charte des Nations unies***;

Or. en

Amendement 212
Hana Jalloul Muro, Javi López

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) ***considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre;*** inviter la Chine à ***user de son influence considérable sur*** la Russie ***pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des*** sanctions internationales;	b) inviter la Chine à ***utiliser ses relations avec la Russie pour favoriser la conclusion d'un accord de cessez-le-feu en Ukraine et faire en sorte que*** la Russie ***ne puisse pas contourner les*** sanctions internationales;

Or. en

Amendement 213
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) ***considérer*** que la Chine ***joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter*** la Chine ***à user de son*** influence ***considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales***;	b) ***reconnaître*** que la Chine ***est un acteur mondial clé qui exerce une influence considérable sur les affaires internationales et souligner par conséquent l'importance d'un dialogue constructif entre l'Union et la Chine pour contribuer à mettre un terme au conflit en Ukraine; encourager*** la Chine ***et l'Union à travailler ensemble, en usant de leur*** influence ***respective pour favoriser la désescalade et soutenir tous les efforts visant à parvenir à une paix durable***;

Or. en

Amendement 214
Miriam Lexmann, Jan Farský, Danuše Nerudová, Tomáš Zdechovský, Mika Aaltola, Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) considérer que la Chine joue un rôle ***déterminant*** dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à ***user de son influence considérable sur*** la Russie ***pour mettre un terme à la guerre et empêcher le*** contournement des sanctions internationales;	b) considérer que la Chine joue un rôle ***clé*** dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à ***cesser son soutien économique à*** la Russie***, qui prolonge l'agression russe en Ukraine, et critiquer son*** contournement ***constant*** des sanctions internationales;

Or. en

Amendement 215
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre ***un terme*** à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;	b) considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son influence considérable sur la Russie pour mettre ***fin*** à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;

Or. en

Amendement 216
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à ***user de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à*** la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;	b) considérer que la Chine joue un rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à ***cesser de contribuer à la prolongation de*** la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;

Or. en

Amendement 217
Engin Eroglu, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*

b) considérer que la Chine joue un rôle ***déterminant*** dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son ***influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à*** la guerre et ***empêcher*** le contournement des sanctions internationales;	b) considérer que la Chine joue un rôle ***clé*** dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter la Chine à user de son ***pouvoir pour cesser de prolonger*** la guerre et ***critiquer*** le contournement des sanctions internationales;

Or. en

Amendement 218
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) ***considérer que*** la Chine ***joue un*** rôle déterminant dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ***et, dès lors, répéter avec fermeté leur condamnation du soutien de la Chine à cette guerre; inviter*** la Chine ***à user*** de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;	b) ***condamner*** la Chine ***et réagir au*** rôle déterminant ***qu'elle joue*** dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine***, en augmentant le coût de cette position; dialoguer fermement avec*** la Chine ***pour qu'elle use*** de son influence considérable sur la Russie pour mettre un terme à la guerre et empêcher le contournement des sanctions internationales;

Or. en

Amendement 219
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

b bis) agir maintenant et collectivement en étendant les sanctions ciblées et en dressant la liste des entités et des nœuds de la chaîne d'approvisionnement qui aident matériellement la Russie, et compléter cette démarche en appliquant des mesures contre les voies maritimes utilisées par la flotte fantôme et les voies de réexportation en ciblant l'ensemble de la chaîne transactionnelle, et en particulier les acteurs vulnérables qui dépendent de l'accès aux marchés de capitaux mondiaux pour leurs activités;

Or. en

Amendement 220
Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) mettre à profit le rôle de la Chine en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, de manière à promouvoir résolument une solution internationale, novatrice et durable aux grands problèmes internationaux, tels que les conflits au Soudan, au Yémen, en Libye et en Somalie;

Or. el

Amendement 221
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) souligner les préoccupations croissantes concernant

l'approfondissement de «l'alignement antagoniste» de la Chine avec la Russie, la Corée du Nord, l'Iran et la Biélorussie, et les conséquences négatives potentielles de cet alignement;

Or. en

Amendement 222
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) renforcer les mécanismes de contrôle des exportations, en particulier pour les technologies à double usage qui pourraient contribuer à la modernisation militaire ou à la répression;

Or. en

Amendement 223
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b ter) reconnaître que le marché chinois des véhicules électriques constitue une menace importante pour le marché européen correspondant, car la Chine exporte des surplus de production, ce qui rend le marché européen des véhicules électriques moins compatible et nuit spécifiquement aux pays dont le PIB dépend fortement du secteur automobile, et être conscient que les véhicules électriques chinois et la technologie qu'ils utilisent constituent une menace pour la sécurité, et que l'Union devrait adopter

une législation efficace qui empêche ces technologies d'être utilisées pour collecter des données sensibles à partir de ces véhicules;

Or. en

Amendement 224
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b ter) coordonner une initiative diplomatique transatlantique et au sein du G7 afin de présenter à la Chine des exigences claires, assorties d'un calendrier, ainsi que des répercussions significatives, pour qu'elle cesse d'apporter un soutien décisif à la guerre menée par la Russie et à la menace qu'elle représente pour l'Europe;

Or. en

Amendement 225
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, ***la technologie propre et les autres***

général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	***secteurs déjà définis comme stratégiques ou critiques par la Commission,*** plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine; ***privilégier, dans le cadre d'une réduction des risques, l'autonomie stratégique, la durabilité et les solutions d'économie circulaire, telles que le recyclage, la substitution et l'écoconception, afin de réduire la dépendance à l'égard des matières premières critiques; veiller à ce que les chaînes d'approvisionnement alternatives respectent pleinement les droits de l'homme, les droits des populations autochtones et les normes environnementales; prendre d'urgence des mesures pour lutter contre l'instrumentalisation des dépendances critiques par la Chine; s'attaquer d'urgence aux positions monopolistiques de la Chine dans les points de passage critiques et essentiels en renforçant en priorité les chaînes d'approvisionnement résilientes alternatives, y compris par un financement important;***
	Or. en

Amendement 226
Engin Eroglu, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Nathalie Loiseau, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques ***et de rééquilibrage*** par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que

secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs***, plutôt que de rechercher un découplage général***; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue ***pragmatique*** avec la Chine;	celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels***, la biotechnologie, l'informatique quantique, les technologies de l'information et de la communication*** et les semi-conducteurs; ***appeler l'Union et ses États membres à accroître la compétitivité économique de l'Union, tout en protégeant le marché unique, notamment par l'utilisation d'instruments de défense commerciale; lancer une enquête de la Commission sur le comportement coercitif de la Chine dans le domaine des terres rares et préparer l'utilisation de l'instrument anticoercitif***; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue avec la Chine ***qui facilite une coexistence non conflictuelle, protège les valeurs et les intérêts européens, et soutient et complète une politique chinoise cohérente et affirmée***;
	Or. en

Amendement 227
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels***, les batteries et les composants de batterie, les véhicules électriques*** et les semi-conducteurs, plutôt

solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	que de rechercher un découplage général***;*** ***tenir compte des récentes restrictions à l'exportation de terres rares imposées par la Chine et de leur incidence sur les chaînes d'approvisionnement mondiales***; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine; ***veiller à ce que la stratégie de réduction des risques de l'Union s'accompagne d'investissements ciblés dans la capacité industrielle et l'innovation européennes, en particulier dans les technologies critiques et les matériaux avancés, afin de réduire les dépendances extérieures et de favoriser la compétitivité au sein du marché unique;***

Or. en

Amendement 228
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs***,*** ***plutôt que de viser un découplage général***; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, ***en promouvant*** l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, ***en limitant ou en empêchant la propriété ou le contrôle chinois sur celles-ci au sein de l'Union***; ***présenter un plan d'action pour que les États membres deviennent indépendants lorsque des intérêts chinois***

contrôlent déjà des infrastructures critiques, notamment le port du Pirée en Grèce; promouvoir l'autonomie stratégique européenne ***en mettant essentiellement l'accent sur la réduction de la dépendance de l'Union à l'égard des matières premières critiques provenant de Chine, notamment en simplifiant pour les États membres disposant de matières premières critiques l'augmentation de leur extraction,*** tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine ***dont l'Europe tire profit sans prendre de risques considérables;***

Or. sv

Amendement 229
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Hermann Tertsch, Roberto Vannacci, António Tânger Corrêa, Silvia Sardone, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine; ***établir, en particulier dans les secteurs industriels stratégiques et critiques, des conditions strictes pour les investissements étrangers en provenance de pays tiers, y compris la Chine, afin de garantir que toute implantation industrielle sur le territoire***

européen s'accompagne d'une production locale significative, du partage du savoir-faire industriel, de l'intégration dans les chaînes de valeur européennes et d'exigences claires en matière de sécurité d'approvisionnement et de protection de la propriété intellectuelle;

Or. en

Amendement 230
Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	c) ***s'attaquer d'urgence à l'implication de la Chine dans les infrastructures critiques en Europe, notamment les ports, les aéroports, les chantiers navals, les câbles sous-marins, les réseaux d'énergie, les usines de batteries et les réseaux numériques; veiller à ce qu'aucune infrastructure à double usage ou utile au renseignement ne soit contrôlée ou influencée par des entités liées à l'État chinois ou à l'Armée populaire de libération; créer un mécanisme d'alerte rapide au niveau de l'Union en cas d'ingérence étrangère dans des actifs stratégiques;*** poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue

pragmatique avec la Chine;

Or. en

Amendement 231
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine; ***prendre des mesures pour prévenir d'autres risques pour la sécurité découlant des investissements chinois à l'étranger en renforçant le contrôle des investissements étrangers directs dans les États membres, en particulier dans des secteurs tels que les services médiatiques, les matières premières critiques et les infrastructures de transport, et prendre des mesures pour que les infrastructures critiques, y compris les infrastructures de transport, redeviennent la propriété de l'Europe;***

Or. en

Amendement 232
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine; ***réduire en particulier la dépendance de l'Europe aux panneaux solaires, batteries et composants d'éoliennes produits en Chine qui place nos systèmes énergétiques sous influence étrangère;***

Or. fr

Amendement 233
Miriam Lexmann, Jan Farský, Danuše Nerudová, Tomáš Zdechovský, Mika Aaltola, Sebastião Bugalho, Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs***, plutôt que de rechercher un découplage général***; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques ***et de rééquilibrage*** par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels***, la biotechnologie, l'informatique quantique*** et les semi-conducteurs; ***renforcer la compétitivité de***

infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	***l'Union tout en protégeant le marché unique au moyen d'instruments de défense commerciale, y compris l'utilisation du mécanisme de lutte contre la coercition***; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;

Or. en

Amendement 234
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, ***plutôt que de rechercher*** un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne ***tout en maintenant un dialogue pragmatique avec*** la Chine;	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait ***principalement*** se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, ***mais que l'objectif à long terme doit être*** un découplage général ***des dépendances à l'égard de la Chine***; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques ***et pour relocaliser la production en Europe***, en promouvant l'autonomie stratégique européenne ***et en évitant de financer les politiques de*** la Chine ***communiste qui oppriment les droits de l'homme et les libertés civiles***;

Or. fi

Amendement 235
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine; ***promouvoir des politiques climatiques, énergétiques et industrielles qui évitent une dépendance croissante à l'égard des technologies et des composants chinois;***

Or. en

Amendement 236
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes

solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine***, tout en continuant à travailler à la diversification de nos importations***;

Or. es

Amendement 237
Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, ***en particulier dans les infrastructures maritimes et portuaires critiques des États membres,*** en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;

Or. el

Amendement 238
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur ***la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine***, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs ***stratégiques*** spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	c) poursuivre avec rigueur ***l'autonomie stratégique pour l'Union***, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;

Or. en

Amendement 239
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur ***la*** stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en ***soulignant que celle-ci devrait se concentrer*** sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	c) poursuivre avec rigueur ***une*** stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en ***se concentrant*** sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant l'autonomie stratégique européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;

Or. en

Amendement 240
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant ***l'autonomie stratégique européenne*** tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, en promouvant ***l'unité transatlantique*** tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;

Or. en

Amendement 241
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes	c) poursuivre avec rigueur la stratégie de réduction des risques par l'économie dans les relations UE-Chine, en soulignant que celle-ci devrait se concentrer sur des secteurs stratégiques spécifiques tels que les matières premières critiques, les aimants industriels et les semi-conducteurs, plutôt que de rechercher un découplage général; mettre en place des mécanismes solides pour préserver les technologies, les infrastructures et les chaînes

d'approvisionnement critiques, en promouvant ***l'autonomie stratégique*** européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;	d'approvisionnement critiques, en promouvant ***la résilience*** européenne tout en maintenant un dialogue pragmatique avec la Chine;

Or. en

Amendement 242
Engin Eroglu, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Nathalie Loiseau, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	c bis) reconnaître les immenses défis socio-économiques auxquels la Chine est actuellement confrontée, dont beaucoup découlent de ses propres choix politiques et de ses déséquilibres structurels; refuser fermement que l'Union accepte les distorsions des marchés mondiaux ou les menaces sur ses intérêts stratégiques qui portent atteinte à la concurrence loyale et à la souveraineté économique; se réserver le droit, tout en privilégiant les solutions négociées et les canaux de communication ouverts, de prendre des mesures unilatérales dans le cadre de la stratégie en matière de sécurité économique de l'Union si l'engagement avec les autorités chinoises s'avère inefficace ou insuffisant; trouver une solution à la surcapacité de la Chine sans imposer de coûts disproportionnés aux industries ou aux contribuables européens; exploiter stratégiquement la dynamique du «China shock 2.0» comme catalyseur pour renforcer l'innovation technologique de l'Union, sa résilience industrielle et sa compétitivité en matière de sécurité sur la scène mondiale;

Or. en

Amendement 243
Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	c bis) promouvoir la coopération au sein de l'Union en matière de production de technologies militaires et à double usage critiques, en veillant à ce que les exportations européennes ne compromettent pas l'industrie européenne de la défense;

Or. el

Amendement 244
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	c bis) continuer à coopérer avec la Chine pour relever des défis mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies, la criminalité organisée, y compris le trafic de drogues, et la sécurité alimentaire;

Or. es

Amendement 245
Engin Eroglu, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	c ter) comprendre qu'en période de forte

pression économique et de transactionnalisme géostratégique croissant, les coûts économiques de la coercition et des représailles économiques ne sont pas équilibrés; inviter par conséquent l'Union et ses États membres à trouver des moyens d'équilibrer les effets négatifs des tensions internationales, étant entendu que la solidarité dans l'Union est essentielle pour résister à la pression internationale;

Or. en

Amendement 246
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques; ***renforcer la coopération avec ces partenaires partageant les mêmes valeurs, ce qui est d'autant plus essentiel***

que la Chine instrumentalise les minéraux de terres rares et que l'Union doit diversifier ses fournisseurs de matières premières critiques dans le monde entier afin de garantir la résilience des chaînes d'approvisionnement pour ses industries de la défense, des véhicules électriques, de l'énergie et de l'électronique; se féliciter à cet égard de la signature du partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Australie en vue de coopérer sur les minerais critiques et stratégiques durables;

Or. en

Amendement 247
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine***; souligner la nécessité de la réciprocité et de conditions équitables dans toutes les relations commerciales et d'investissement avec la Chine, et insister pour que Pékin supprime les barrières et les pratiques déloyales qui violent les engagements pris dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); soutenir des actions proportionnées de l'Union pour défendre ses intérêts si la Chine n'ouvre pas réciproquement son marché***; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques

critiques;	en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques; ***souligner la nécessité pour l'Union d'investir dans la recherche et le développement et dans l'écosystème de l'innovation afin d'éviter la dépendance technologique;***
	Or. en

Amendement 248
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques ***et asiatiques*** en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde***, l'Asie centrale*** et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le

monopole de la Chine dans des domaines critiques;	monopole de la Chine dans des domaines critiques; ***saisir l'occasion pour l'Union de se présenter comme un partenaire fiable et attractif aux États tiers de la région indo-pacifique du fait de son engagement en faveur du multilatéralisme et des relations internationales fondées sur des règles, dans le contexte de l'opposition bipolaire entre les États-Unis et la Chine;***

Or. en

Amendement 249
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine***; affirmer vigoureusement qu'il faut appliquer la réciprocité et garantir des conditions de concurrence véritablement équitables dans toutes les relations commerciales et d'investissement***; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le

monopole de la Chine dans des domaines critiques; ***renforcer la coopération en matière de sécurité maritime avec l'Inde et d'autres partenaires de la région indo-pacifique en réaction à la présence navale croissante de la Chine dans la région et à ses tentatives systématiques de porter gravement atteinte à la liberté de navigation;***

Or. en

Amendement 250
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; ***façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;***	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union;

Or. en

Amendement 251
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques***, ainsi que les violations généralisées des droits des travailleurs dans certaines parties des chaînes d'approvisionnement liées à la Chine***; ***souligner que tout engagement économique de l'Union doit se conformer à la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et au futur règlement sur le travail forcé de l'Union;***

Or. en

Amendement 252
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	d) ***corriger les graves déséquilibres qui existent dans nos relations commerciales avec la Chine;*** s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;

Or. es

Amendement 253
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans

l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; ***souligner*** les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; ***engager le dialogue tant avec les partenaires internationaux qu'au niveau de l'OMC sur*** les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;

Or. en

Amendement 254
Engin Eroglu, Bernard Guetta, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis,	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis,

le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde ***et*** l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	le Japon, la Corée du Sud, l'Australie ***et la Nouvelle-Zélande***, l'Inde***,*** l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ***et Taïwan***, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;

Or. en

Amendement 255
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	d) s'attaquer de manière proactive ***et coordonnée*** aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;

Or. pt

Amendement 256
Miriam Lexmann, Jan Farský, Danuše Nerudová, Tomáš Zdechovský, Mika Aaltola, Sebastião Bugalho, Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde***, Taïwan*** et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;

Or. en

Amendement 257
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans

l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, ***Taïwan,*** le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;

Or. fi

Amendement 258
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde***, Taïwan*** et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un

alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;

Or. sv

Amendement 259
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;	d) s'attaquer de manière proactive aux implications de la concurrence technologique et économique avec la Chine, en particulier à l'asymétrie dans l'accès au marché et au manque de sécurité juridique pour les entreprises européennes en Chine; souligner les ramifications géopolitiques du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et ses répercussions potentielles sur l'économie de l'Union; façonner activement nos partenariats indo-pacifiques en nous coordonnant avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs, tels que les États-Unis, ***Taïwan,*** le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et rechercher un alignement plus étroit avec eux sur le commerce, les normes technologiques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de contourner le monopole de la Chine dans des domaines critiques;

Or. en

Amendement 260
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) prendre en compte dans leurs politiques, y compris celles concernant la coopération universitaire, qu'en développant le concept de fusion civilo-militaire, le Parti communiste chinois acquiert des technologies clés, y compris militaires, par des méthodes légales et illégales, telles que l'acquisition d'entreprises, le transfert de technologie forcé, la collecte d'informations, l'espionnage et le vol pur et simple, et les utilise pour accroître davantage la dépendance de l'Europe à l'égard de la Chine;

Or. en

Amendement 261
Hermann Tertsch, António Tânger Corrêa, Silvia Sardone, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) s'engager activement avec les partenaires de la région indo-pacifique et les acteurs partageant les mêmes valeurs tels que les États-Unis pour défendre et aligner vers le haut les normes de propriété intellectuelle afin de garantir un marché mondial compétitif pour l'innovation et d'atténuer les risques en ce qui concerne la sécurité des consommateurs, la valeur des marques, le commerce illicite et la conquête des marchés découlant d'un respect médiocre de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie forcé en Chine;

Or. en

Amendement 262
Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) garantir des conditions de concurrence équitables pour le secteur maritime européen face à des restrictions, à des traitements discriminatoires ou à des pratiques abusives; demander la transparence des aides d'État accordées aux chantiers navals chinois susceptibles de fausser la concurrence;

Or. el

Amendement 263
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) reconnaître l'importance stratégique du renforcement des relations entre l'Union et l'Inde pour contrebalancer les ambitions régionales de la Chine; considérer l'Inde comme un partenaire clé dans la consolidation d'une architecture de sécurité régionale ancrée dans le plein respect des normes et principes internationaux;

Or. en

Amendement 264
Marion Maréchal

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) reconnaître que l'initiative chinoise "Une ceinture, une route" n'est pas un projet économique neutre, mais un instrument d'expansion géopolitique visant à placer des Etats et infrastructures dans une situtaion de dépendance envers Pékin;

Or. fr

Amendement 265
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort; ***veiller à ce que les contractants et les sous-traitants participant aux projets de la stratégie «Global Gateway» ne soient pas directement ou indirectement détenus, contrôlés ou liés d'une autre manière à des entités de la République populaire de Chine, afin d'empêcher l'expansion de la présence chinoise au détriment des capacités de l'Union et de préserver l'intégrité de ses normes et standards; promouvoir les normes anticorruption et***

la bonne gouvernance dans les pays partenaires afin d'éviter que les pratiques de corruption ne soient importées dans les programmes de l'Union et de montrer clairement que ces efforts se distinguent du modèle promu par la Chine;

Or. en

Amendement 266
Roberto Vannacci, Silvia Sardone, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías, Nikola Bartůšek, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort***, considérer qu'au cours des dernières décennies, la Chine a renforcé sa présence dans presque tous les pays africains, ce qui lui sert à accroître son influence internationale et à garantir ses intérêts économiques, en particulier l'accès aux vastes ressources naturelles et à l'énorme marché de l'Afrique, et souligner que les investissements et les prêts chinois en Afrique et ailleurs ne sont pas soumis à la bonne gouvernance ou au respect des droits de l'homme***;

Or. en

Amendement 267
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) ***poursuivre*** le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) ***développer les approches et les objectifs de la présence de l'Union dans le monde en se fondant sur l'établissement de partenariats stratégiques où l'échange bénéficie à toutes les parties; veiller à ce que ces partenaires s'allient à l'Union et non à la Chine ou à d'autres puissances autoritaires, notamment en poursuivant*** le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;

Or. sv

Amendement 268
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et

normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort ***et renforcer le dialogue général de l'Union avec le continent***; ***contrer l'expansion de la présence politique et économique de la Chine et s'attaquer aux risques découlant de l'influence politique et financière croissante de ce pays sur plusieurs pays africains;***

Or. en

Amendement 269
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique ***est un partenaire prioritaire*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique ***et l'Amérique latine sont des partenaires et des régions prioritaires*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort; ***s'entendre avec la Chine pour qu'elle réduise et allège la charge de la dette des pays en développement, notamment en transformant ses prêts en subventions;***

Or. en

Amendement 270
Hana Jalloul Muro, Javi López

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique ***est un partenaire prioritaire*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique ***et l'Amérique latine sont des partenaires prioritaires*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort; ***s'entendre avec la Chine pour qu'elle réduise et allège la charge de la dette des pays en développement, notamment en transformant ses prêts en subventions;***

Or. en

Amendement 271
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses

projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;

projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort; ***s'entendre avec la Chine pour qu'elle réduise et allège la charge de la dette des pays en développement, notamment en transformant ses prêts en subventions;***

Or. en

Amendement 272
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que ***l'Afrique est un partenaire prioritaire*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que ***les pays d'Amérique latine et d'Afrique sont des partenaires prioritaires*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort ***pour contrer la présence de la Chine dans ces deux régions***;

Or. es

Amendement 273
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus ***audacieuse*** dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus ***efficace et responsable en matière d'utilisation durable des fonds publics*** dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;

Or. fi

Amendement 274
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir ***une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route»***, tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir ***un modèle de connectivité de confiance fondée sur l'égalité, la durabilité et la transparence***, tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;

Or. en

Amendement 275
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique ***est un partenaire prioritaire*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique ***et l'Amérique latine doivent être des partenaires prioritaires*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;

Or. pt

Amendement 276
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité

environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique ***est un partenaire prioritaire*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique ***et l'Amérique latine sont des partenaires prioritaires*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;

Or. en

Amendement 277
Hermann Tertsch, António Tânger Corrêa, Silvia Sardone, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route»***, tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique***; reconnaître que l'Afrique ***est un partenaire prioritaire*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) ***dénoncer avec force l'influence géopolitique croissante que la Chine exerce au détriment de la souveraineté et de l'indépendance économiques des pays où elle s'implante;*** poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route»; reconnaître que l'Afrique ***et l'Ibéro-Amérique sont des partenaires prioritaires*** de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;

Or. en

Amendement 278
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) ***poursuivre le développement de la stratégie*** «Global Gateway» ***afin d'offrir***	e) ***rappeler que tous les projets*** «Global Gateway» ***doivent offrir*** une

une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route»***, tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre*** les règles et normes de l'Union ***en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort***;	alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route» ***fondée entièrement sur le développement durable, en respectant pleinement*** les règles et normes de l'Union***, y compris l'accord de Paris, le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et les conventions fondamentales de l'Organisation mondiale du travail (OIT), et devraient soutenir des partenariats de développement équitables, bénéfiques au niveau local, résistants au changement climatique et transparents, en évitant les modèles extractifs ou néocoloniaux***;

Or. en

Amendement 279
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela ***est*** possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin d'offrir une alternative crédible à l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela ***peut être*** possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;

Or. en

Amendement 280
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin ***d'offrir une alternative crédible à*** l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;	e) poursuivre le développement de la stratégie «Global Gateway» afin ***de venir compléter*** l'initiative «Une ceinture, une route», tout en sachant que l'Union doit être plus audacieuse dans ses projets «Global Gateway» et que cela est possible sans compromettre les règles et normes de l'Union en matière de transparence, de durabilité environnementale, de droits des travailleurs et de viabilité économique; reconnaître que l'Afrique est un partenaire prioritaire de la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de cet effort;

Or. en

Amendement 281
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	e bis) tenir compte du niveau très élevé de corruption dans la République populaire de Chine dans presque tous les secteurs; renforcer le contrôle préalable et la lutte contre la corruption dans tous les instruments de financement extérieur et d'investissement de l'Union qui impliquent la République populaire de Chine; veiller à ce qu'aucune entité impliquée dans la corruption systémique ne puisse participer à des projets financés par l'Union; introduire des normes anticorruption et des exigences de transparence plus strictes pour les chaînes d'approvisionnement, les structures de propriété et la sous-traitance, et mettre en place des mécanismes de surveillance

continue des risques de corruption dans les projets auxquels participent des partenaires chinois;

Or. en

Amendement 282
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	e bis) alerter sur l'influence grandissante de la Chine au sein d'infrastructures européennes essentielles, à travers l'acquisition de ports, d'aéroports ou d'actifs critiques, à l'instar de l'autorité portuaire du Pirée dont plus de la moitié est détenue depuis 2016 par l'entreprise chinoise Cosco (67 % depuis 2021); rappeler que la maîtrise de nos infrastructures vitales constitue une question de souveraineté non négociable;

Or. fr

Amendement 283
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	e bis) souligner davantage l'effet positif et l'importance stratégique d'un approfondissement des liens entre l'Union et Taïwan, qui est un partenaire précieux dans les domaines du commerce et de la technologie; s'entendre, à cet égard, avec les partenaires internationaux de l'Union;

Or. en

Amendement 284
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	e ter) reconnaître les défis structurels de la République populaire de Chine, y compris ceux qui découlent de son système politique et de sa situation économique et sociale interne, et en tenir compte dans l'élaboration de la politique de l'Union à l'égard de Pékin;

Or. en

Amendement 285
Engin Eroglu, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour ***empêcher une nouvelle escalade*** dans le détroit de Taïwan et ***la mer*** de Chine méridionale et ***s'opposer à*** toute ***modification*** unilatérale ***du statu quo***; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour ***contrer l'escalade de la Chine*** dans le détroit de Taïwan et ***dans les mers*** de Chine méridionale et ***orientale; faire ressortir que l'Union a un intérêt direct à la préservation du statu quo dans le détroit de Taïwan et s'oppose à*** toute ***action*** unilatérale***, en particulier celles qui visent à le modifier par la force ou la coercition***; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale ***continue*** et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer

Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour ***atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan***; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique ***également au détroit de Taïwan***; s'opposer ***au fait que la RPC utilise*** la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions ***illégales*** sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour ***dissuader Pékin de mener des actions unilatérales perturbatrices dans la région***; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique ***indépendamment des différends en matière de souveraineté***; s'opposer ***à la distorsion de*** la résolution 2758 des Nations unies ***par la République populaire de Chine*** pour appuyer ses prétentions sur le territoire et la souveraineté de Taïwan; ***faire savoir que l'Union n'a jamais accepté le principe d'une seule Chine; inviter la Commission à mettre en œuvre sans attendre des mesures préparatoires en vue de négociations sur un accord bilatéral d'investissement ou d'autres types d'accords, tels qu'un protocole d'accord sur les chaînes d'approvisionnement critiques, avec Taïwan; exploiter le potentiel de coopération en matière de contrôle des investissements étrangers directs et de lutte contre la coercition et les représailles économiques; inviter la Commission et les États membres à suivre le Royaume-Uni et à adhérer au Cadre mondial de coopération et de formation;***

Or. en

Amendement 286
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des	f) s'engager activement dans des

efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres ***à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date,*** à la politique d'une seule Chine; ***présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;***

efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres ***pour qu'ils se rallient*** à la politique d'une seule Chine ***à laquelle l'Union adhère de longue date***;

Or. en

Amendement 287
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; ***travailler avec les États membres à***	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; honorer l'engagement pris par la

une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à ***développer ses relations avec l'île, tout en adhérant***, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine***; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan***; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; ***s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;***

Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à ***adhérer***, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan;

Or. en

Amendement 288
Hana Jalloul Muro, Javi López

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan ***et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo***; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité***, y compris une présence navale et des exercices conjoints,*** afin de renforcer la stabilité dans la région; ***honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement***	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité afin de renforcer la stabilité dans la région; ***considérer la politique d'une seule*** Chine ***de l'Union comme le cadre d'orientation des décisions de politique étrangère de l'Europe à l'égard de*** Taïwan***, en soulignant la compatibilité entre la reconnaissance de la souveraineté***

d'œuvrer à dissuader la Chine ***d'envahir*** Taïwan***; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses*** relations avec ***l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne*** Taïwan***;*** continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan***; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan***;

de la Chine et le maintien de relations ***politiques, économiques et de coopération*** avec ***les autorités nationales de*** Taïwan***,*** continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan***, et se conformer aux résolutions des Nations unies***;

Or. en

Amendement 289
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan***; envisager des paquets de sanctions économiques en cas d'invasion chinoise, afin de décourager la Chine d'aggraver les tensions dans la région***; veiller à ce qu'il soit clair que

des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;	l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan; ***s'opposer, dans ce contexte, à la demande de la Chine d'interdire aux détenteurs de passeports taïwanais, y compris les touristes, les journalistes, les employés des organisations non gouvernementales et les militants politiques, d'accéder aux visites et aux événements organisés par l'Organisation des Nations unies;***

Or. en

Amendement 290
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques ***et soutenir les États membres et les alliés de l'OTAN dans leurs actions de stabilisation en matière de politique de sécurité*** pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la

la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; ***s'opposer au*** fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;	stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; ***apporter tout son soutien à Taïwan, partenaire stratégique de l'Union et démocratie respectueuse des droits de l'homme, de la liberté d'expression et de l'état de droit;*** veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; ***condamner le*** fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

Or. fi

Amendement 291
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission

devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;	devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; ***approfondir la coopération économique et technologique avec Taïwan dans des domaines tels que les semi-conducteurs et la cybersécurité, afin de renforcer la résilience de l'Europe et de préserver les chaînes d'approvisionnement critiques;*** continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

Or. en

Amendement 292
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci, António Tânger Corrêa, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région***; honorer***	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région***, tout en s'opposant***

l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;	***à l'expansion de l'OTAN dans l'Indo-Pacifique***; ***réaffirmer que la sécurité et la défense restent des prérogatives des États membres et que toute coopération dans la région indo-pacifique doit se limiter à la protection des intérêts européens et à la liberté de navigation, sans aucune logique d'escalade militaire;*** veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

Or. en

Amendement 293
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo***; réaffirmer leur soutien indéfectible à la liberté de navigation et de survol dans la région indo-pacifique, conformément au droit international et notamment à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer***; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en

la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

Or. en

Amendement 294
Miriam Lexmann, Jan Farský, Danuše Nerudová, Tomáš Zdechovský, Mika Aaltola, Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour ***empêcher une nouvelle escalade*** dans le détroit de Taïwan et ***la mer*** de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour ***contrer l'escalade de la Chine*** dans le détroit de Taïwan et ***dans les mers*** de Chine méridionale ***et orientale,*** et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres ***et les autres partenaires démocratiques dans la région*** à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région;

à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer ***au fait que la RPC utilise*** la résolution 2758 des Nations unies ***pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la*** souveraineté ***de Taïwan***;

honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer ***fermement à la mauvaise interprétation et à la distorsion constantes de*** la résolution 2758 des Nations unies***, qui ne contient aucune mention de la revendication de*** souveraineté ***de la République populaire de Chine sur Taïwan, et n'autorise aucunement la République populaire de Chine à représenter Taïwan dans le système des Nations unies***;

Or. en

Amendement 295
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour ***empêcher une*** nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour ***contrer toute*** nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer

l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; ***présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan;*** continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan ***et rappeler que l'Union n'approuvera jamais le principe d'une seule Chine***; ***rejeter toute modification du statu quo non pacifique, coercitive et contraire à la volonté démocratique du peuple taïwanais;***

Or. en

Amendement 296
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine ***d'envahir*** Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine ***de provoquer*** Taïwan ***ou d'exacerber les tensions avec celle-ci***;

développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; ***s'opposer au fait que la RPC utilise*** la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ***ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan***;

veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île ***dans un certain nombre de domaines***, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine ***et en encourageant le dialogue et des échanges constructifs des deux côtés du détroit de Taïwan***; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; ***rejeter l'interprétation que fait la République populaire de Chine de la*** résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ***une modification unilatérale du statu quo contre la volonté du peuple taïwanais***;

Or. en

Amendement 297
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres ***et les autres partenaires partageant les mêmes valeurs*** à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan;

développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC ***utilise*** la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC ***déforme*** la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

Or. en

Amendement 298
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques ***et militaires*** pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la

risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;	planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

Or. sv

Amendement 299
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan;	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec l'île, tout en adhérant ***en conséquence***, comme elle le fait de longue date, à la politique d'une seule Chine; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui

s’opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

s’applique également au détroit de Taïwan; s’opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

Or. en

Amendement 300
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s’engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s’opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l’engagement pris par la Commission devant le Parlement d’œuvrer à dissuader la Chine d’envahir Taïwan; veiller à ce qu’il soit clair que l’Union continuera à développer ses relations avec l’île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d’une seule Chine; présenter des mesures d’urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l’interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s’applique également au détroit de Taïwan; s’opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;	f) s’engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s’opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l’engagement pris par la Commission devant le Parlement d’œuvrer à dissuader la Chine d’envahir Taïwan; veiller à ce qu’il soit clair que l’Union continuera à développer ses relations avec l’île, tout en adhérant, comme elle le fait de longue date, à la politique d’une seule Chine; présenter des mesures d’urgence ***concrètes***, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l’interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s’applique également au détroit de Taïwan; s’opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

Or. pt

Amendement 301
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec ***l'île***, tout en adhérant***, comme elle le fait de longue date,*** à la politique ***d'une seule Chine***; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;	f) s'engager activement dans des efforts diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale et s'opposer à toute modification unilatérale du statu quo; travailler avec les États membres à une coordination plus étroite en matière de sécurité, y compris une présence navale et des exercices conjoints, afin de renforcer la stabilité dans la région; honorer l'engagement pris par la Commission devant le Parlement d'œuvrer à dissuader la Chine d'envahir Taïwan; veiller à ce qu'il soit clair que l'Union continuera à développer ses relations avec ***Taïwan***, tout en adhérant à la politique ***qu'elle pratique de longue date***; présenter des mesures d'urgence, y compris la planification de scénarios, pour atténuer les risques découlant de toute évolution future qui pourrait se produire en ce qui concerne Taïwan; continuer à défendre le principe de l'interdiction du recours à la force codifié dans la charte des Nations unies, qui s'applique également au détroit de Taïwan; s'opposer au fait que la RPC utilise la résolution 2758 des Nations unies pour appuyer ses prétentions illégales sur le territoire et la souveraineté de Taïwan;

Or. en

Amendement 302
Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) réaffirmer leur plein soutien à la République de Chypre et décourager les propositions politiques visant à faire évoluer la position sur la question chypriote au-delà du cadre du droit international; souligner que le règlement de la question chypriote doit se fonder sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et que toutes les parties sont tenues de les respecter pleinement dans leurs positions bilatérales;

Or. el

Amendement 303
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f ter) reconnaître l'importance stratégique de la Méditerranée orientale pour la sécurité de l'Union, en condamnant tout soutien à des acteurs étatiques ou non étatiques qui remettent en cause l'intégrité territoriale et les droits souverains d'États membres, en particulier en mer Égée et en Méditerranée orientale; souligner que le respect du droit de la mer (UNCLOS) constitue une base fondamentale de l'ensemble des relations extérieures de l'Union;

Or. el

Amendement 304

Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) examiner attentivement le 15e plan quinquennal (2026-2030), qui place la sécurité nationale et l'autonomie technologique avant la croissance économique et oriente la Chine vers un modèle d'«endurance stratégique» en encourageant le nationalisme technologique, en particulier dans le domaine des matières premières et dans des secteurs tels que l'énergie, les semi-conducteurs et l'intelligence artificielle, et en utilisant les contrôles financiers et des ressources comme outils d'influence géopolitique; reconnaître que ce plan formalise un système fondé sur une redondance accrue, un effet de levier coercitif, une instrumentalisation de la chaîne d'approvisionnement et une planification intégrée de la défense et de l'économie; évaluer ses conséquences pour l'Union, la sécurité dans la région indo-pacifique et au-delà, et proposer des mesures appropriées pour protéger les intérêts stratégiques et la résilience de l'Union;

Or. en

Amendement 305
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) attirer l'attention sur l'influence économique, politique et sécuritaire croissante de la Chine en Amérique latine et dans les Caraïbes, notamment au

moyen de l'initiative «Une ceinture, une route», d'investissements à grande échelle dans les infrastructures et les ports, et d'une coopération militaire et technologique accrue avec des régimes autoritaires tels que ceux de Cuba, du Nicaragua et du Venezuela; mettre en garde contre le fait que ces activités renforcent la portée stratégique mondiale de la Chine, sapent la gouvernance démocratique et accroissent les dépendances économiques;

Or. en

Amendement 306
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) nommer un envoyé spécial de l'Union pour la péninsule coréenne, chargé de suivre de près la situation et de coordonner les mesures nécessaires avec la communauté internationale, y compris en dialoguant avec la Chine afin qu'elle confirme son opposition au programme nucléaire nord-coréen et use de son influence pour y mettre fin;

Or. en

Amendement 307
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

f ter) faire preuve de prudence lors de la mise en œuvre de divers programmes avec des homologues chinois, y compris dans les domaines de la science ainsi que de la recherche et du développement, afin de réduire les risques tels que le vol de propriété intellectuelle, le transfert de technologie forcé, les cyberintrusions, le détournement de la recherche à des fins militaires dans le cadre de la stratégie de fusion civilo-militaire du PCC, et les activités susceptibles de faciliter l'espionnage, la répression transnationale ou l'acquisition clandestine de technologies sensibles;

Or. en

Amendement 308
Engin Eroglu, Bernard Guetta, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux ***cyberactivités*** et aux opérations d'influence ***chinoises***, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux ***chinoises*** telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux ***technologies proliférantes chinoises, notamment dans des domaines tels que le stockage des données, les véhicules connectés et les réseaux électriques,*** et aux opérations d'influence, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux ***associées à la Chine*** telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, ***qui utilisent des algorithmes opaques,*** et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique; ***mettre en garde contre l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle pour la diffusion automatisée de la désinformation et pour influencer les processus démocratiques, par exemple au moyen de modèles de langage génératifs;***

renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union pour contrer efficacement les risques croissants liés aux cyberactivités, aux opérations d'influence et à la désinformation de la Chine, ainsi que pour limiter les risques dans le domaine de l'internet des objets et garantir la conformité avec les normes de sécurité européennes; plaider pour une forte intensification des échanges structurés entre l'Union et Taïwan en matière de désinformation, d'alerte précoce et d'informations, en développant d'autres formats communs pour renforcer la résilience de la société et des institutions face aux menaces hybrides;

Or. en

Amendement 309
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence ***chinoises***, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;	g) renforcer ***la préparation et la résilience démocratique de l'Union ainsi que*** les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux ***menaces hybrides chinoises, telles que les*** cyberactivités et ***les*** opérations d'influence***, y compris les manipulations de l'information et ingérences étrangères, la subversion politique et l'espionnage; rappeler que ces opérations, attestées dans les rapports sur les menaces de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et les évaluations de l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité***, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, ***visent à influencer le débat public***

européen, à organiser des fuites de données sensibles et à saper les processus démocratiques; adopter une réponse intégrée englobant les dimensions informatique, politique, informationnelle et technologique, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;

Or. en

Amendement 310
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique***, y compris les risques pour la vie privée, la protection des données, les processus démocratiques et la liberté d'expression***; ***exiger l'application du règlement sur les services numériques, du règlement sur les données et d'autres législations numériques de l'Union pour atténuer les risques systémiques posés par les plateformes liées à l'influence de l'État chinois;***

Or. en

Amendement 311
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique; ***adopter toutes les mesures nécessaires pour contrer les campagnes de désinformation chinoises et d'autres types d'opérations hybrides; reconnaître et condamner les tentatives répétées de la Chine d'influencer l'opinion publique européenne et de créer les conditions d'une opinion favorable envers elle;***

Or. en

Amendement 312
Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, ***et*** renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique ***et élaborer une réponse coordonnée de l'Union à la désinformation et à la manipulation sur ces plateformes chinoises***; ***exiger la transparence sur les algorithmes, les flux de données vers la***

Chine et l'influence potentielle des organes de l'État chinois;

Or. en

Amendement 313
Miriam Lexmann, Jan Farský, Danuše Nerudová, Tomáš Zdechovský, Mika Aaltola, Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique; ***encourager le renforcement de la coordination et de l'échange de connaissances dans les domaines de la désinformation et de la résilience institutionnelle face aux menaces hybrides avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon et Taïwan;***

Or. en

Amendement 314
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et

aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;	aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique; ***dénoncer l'augmentation des activités d'espionnage, d'ingérence politique, de pressions sur les diasporas et la manipulation infromelle orchestrée par des entités liées au Parti communiste chinois;***

Or. fr

Amendement 315
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique; ***exhorter les États membres à appliquer rigoureusement le règlement sur le filtrage des IDE de l'Union afin de protéger les actifs critiques (ports, réseaux énergétiques, télécommunications, y compris les réseaux 5G) contre les menaces stratégiques;***

Or. en

Amendement 316
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises***,*** ***notamment celles qui sont menées sur des*** plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu***,*** ***et*** renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises***; identifier la menace que représentent les*** plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu ***par le biais de la collecte d'informations et d'actions de sensibilisation; œuvrer à l'interdiction ou à l'adaptation de la propriété de ces plateformes;*** renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;

Or. sv

Amendement 317
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux ***cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises***, y compris ***celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique***;	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union ***et du monde entier*** afin de contrer les risques croissants liés aux ***États tiers***, y compris ***la Chine, les États-Unis, Israël et la Russie***;

Or. en

Amendement 318
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et ***les autres plateformes telles que les sites de vente en ligne chinois qui collectent les données à caractère personnel, et*** renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques à motivation politique;

Or. en

Amendement 319
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques ***à motivation politique***;	g) renforcer les cadres de cybersécurité de l'Union afin de contrer les risques croissants liés aux cyberactivités et aux opérations d'influence chinoises, y compris celles qui se déroulent sur des plateformes de médias sociaux chinoises telles que TikTok, Wechat et Xiaohongshu, et renforcer les défenses des serveurs contre les cyberattaques;

Or. en

Amendement 320
Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g bis) soutenir des coopérations académiques sûres, transparentes et mutuellement bénéfiques avec la Chine, y compris des programmes portant sur le patrimoine culturel européen, tout en garantissant la réciprocité de l'influence exercée dans les universités;

Or. el

Amendement 321
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g ter) lutter contre le trafic illicite de biens culturels à destination des marchés chinois, en renforçant la coopération entre l'Union et la Chine en vue de la restitution d'antiquités volées ou issues de fouilles clandestines, qui proviennent souvent d'États membres tels que la Grèce et l'Italie;

Or. el

Amendement 322
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g bis) intensifier le dialogue avec la Chine en vue de renforcer la lutte contre

la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, et accroître la transparence sur l'importance de sa flotte et ses activités;

Or. es

Amendement 323
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g bis) traiter les risques liés aux capacités d'accès à distance, aux fonctions de contrôle cachées telles que les «commutateurs d'arrêt» et aux autres vulnérabilités détectées dans les appareils électroniques chinois connectés au web et installés dans des véhicules, des appareils et des infrastructures critiques à travers l'Union;

Or. en

Amendement 324
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g ter) procéder à un examen des politiques qui nuisent à la compétitivité et affaiblissent unilatéralement la position de l'Union dans sa concurrence stratégique avec la Chine, comme le pacte vert pour l'Europe;

Or. en

Amendement 325
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g quater) exhorter les institutions et les universités européennes à reconnaître que l'acquisition de technologies étrangères est un élément majeur de la stratégie de la République populaire de Chine visant à faire progresser rapidement ses objectifs de développement scientifique, économique et militaire, et garder à l'esprit que diverses institutions telles que les associations des étudiants et chercheurs chinois et les instituts Confucius peuvent constituer des menaces pour la sécurité nationale et la liberté académique;

Or. en

Amendement 326
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g quinquies) exiger que toute coopération universitaire avec des homologues chinois respecte pleinement les principes fondamentaux de la recherche universitaire, notamment la liberté académique, l'ouverture, la transparence, la réciprocité et la méritocratie;

Or. en

Amendement 327

Engin Eroglu, Bernard Guetta, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Nathalie Loiseau, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer***, à chaque rencontre avec leurs homologues chinois,*** leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse***; continuer à demander la libération inconditionnelle des prisonniers politiques, y compris le lauréat du Prix Sakharov, Ilham Tohti, le citoyen européen Gui Minhai, le Panchen-Lama, Gulshan Abbas, Gao Zhisheng, Yu Wensheng et Xu Yan, Xu Zhiyong, Huang Xueqin et Zhang Zhan, ainsi que l'activiste mongol Hada; solliciter la fin des pratiques de placement en résidence surveillée et demander la liberté de circulation pour le lauréat du prix Sakharov de 2008, Hu Jia***; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et ***à Macao, et*** insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques***, y compris Jimmy Lai, Benny Tai, Joshua Wong, Leung Kwok-hung, Owen Chow et les «47 de Hong Kong»***; ***condamner l'application de la peine de mort en Chine et rappeler que le nombre total estimé d'exécutions en Chine dépasse celui de tous les autres pays qui appliquaient la peine capitale en 2024, ce qui représente le nombre le plus élevé d'exécutions en Chine depuis 2015; en coopération et en coordination avec les***

partenaires partageant les mêmes valeurs, recenser et fermer toutes les voies qui facilitent actuellement la répression transnationale exercée, notamment grâce à des moyens numériques, par la Chine au sein de l'Union européenne et, en particulier, celles qui visent les communautés de la diaspora au moyen de postes de police informels; s'attaquer à la pratique chinoise des interdictions arbitraires de sortie du territoire à l'encontre des citoyens européens résidant en Chine;

Or. en

Amendement 328
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	h) ***établir des liens avec la Chine pour renforcer et rendre plus efficace le dialogue UE-Chine sur les droits de l'homme;*** maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; ***soutenir et renforcer le rôle de la Cour pénale internationale dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes internationaux contre l'humanité;*** renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers

politiques; ***demander à la Chine de fermer tous les «postes de police chinois à l'étranger» établis dans l'Union; condamner la répression transnationale exercée par la Chine contre les voix dissidentes, en particulier les défenseurs des droits de l'homme, et engager un dialogue avec la Chine à cet égard; nouer le dialogue avec la Chine pour l'exhorter à respecter et à ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et l'inciter à ratifier toutes les conventions obligatoires de l'OIT; garantir activement que la diligence raisonnable est assurée tout au long de la chaîne d'approvisionnement mondiale et que les entreprises de l'Union opérant en Chine ainsi que les entreprises chinoises opérant dans l'Union respectent les conventions pertinentes de l'OIT sur le travail forcé et les droits des travailleurs, y compris l'interdiction de mettre sur le marché de l'Union des marchandises liées à des violations des droits de l'homme telles que le travail forcé et le travail des enfants; demander à la Chine de cesser de renvoyer des réfugiés en Corée du Nord;***

Or. en

Amendement 329
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la	h) ***établir des liens avec la Chine pour renforcer et rendre plus efficace le dialogue UE-Chine sur les droits de l'homme;*** maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans

Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques; ***demander à la Chine de fermer tous les «postes de police chinois à l'étranger» établis dans l'Union; condamner la répression transnationale exercée par la Chine contre les voix dissidentes, en particulier les défenseurs des droits de l'homme, et engager un dialogue avec la Chine à cet égard; nouer le dialogue avec la Chine pour l'exhorter à respecter et à ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et l'inciter à ratifier toutes les conventions obligatoires de l'OIT; garantir activement que la diligence raisonnable est assurée tout au long de la chaîne d'approvisionnement mondiale et que les entreprises de l'Union opérant en Chine ainsi que les entreprises chinoises opérant dans l'Union respectent les conventions pertinentes de l'OIT sur le travail forcé et les droits des travailleurs, y compris l'interdiction de mettre sur le marché de l'Union des marchandises liées à des violations des droits de l'homme telles que le travail forcé et le travail des enfants; demander à la Chine de cesser de renvoyer des réfugiés en Corée du Nord;***
	Or. en

Amendement 330
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions**,** affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse***, ainsi qu'aux évaluations internationales faisant état d'une répression systémique au Xinjiang, d'allégations crédibles de stérilisation forcée et d'autres pratiques coercitives de contrôle des naissances, du recours massif au travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement, de la répression constante au Tibet et de l'érosion des droits et des libertés à Hong Kong; renforcer et appliquer pleinement les instruments de diligence raisonnable et d'interdiction d'importation, y compris la mise en œuvre rigoureuse du règlement sur le travail forcé et des contrôles douaniers, les sanctions coordonnées dans le cadre des listes Magnitsky***; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions***; exiger l'accès immédiat et sans entrave à la Chine des mécanismes indépendants de l'ONU et du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme; étendre les mesures ciblées, telles que les restrictions en matière de visas et d'actifs pour les fonctionnaires responsables; développer le soutien aux victimes et à la documentation de la société civile;*** affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong***, ainsi que des récentes mesures de répression à grande échelle contre la liberté de religion,*** et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;
	Or. en

Amendement 331
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques; ***appeler en outre la Chine à mettre fin à la pratique du rapatriement forcé des personnes qui fuient la Corée du Nord et à assurer au contraire leur protection conformément au droit international des réfugiés, en leur donnant accès aux procédures d'asile, à l'assistance humanitaire et à des garanties contre le refoulement; condamner fermement toutes les formes de violence de genre, y compris la traite des femmes et des filles, et presser la Chine de prendre des mesures immédiates et efficaces pour prévenir l'exploitation sexuelle et protéger les victimes;***

Or. en

Amendement 332
Roberto Vannacci, Silvia Sardone, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías, Nikola Bartůšek, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses***, en particulier les Tibétains***, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques***, et prendre exemple sur les États-Unis en imposant des sanctions en matière de visas aux fonctionnaires chinois qui poursuivent l'«assimilation forcée» des enfants au Tibet, où les experts de l'ONU affirment qu'un million d'enfants ont été séparés de leur famille et placés de force dans des internats d'État chinois pour les assimiler «sur le plan culturel, religieux et linguistique»;***

Or. en

Amendement 333
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la

défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques; ***examiner le recours à des mécanismes internationaux de responsabilité, y compris le soutien aux enquêtes indépendantes des Nations unies et aux procédures judiciaires internationales pertinentes; mettre en œuvre rapidement le règlement sur le travail forcé de l'Union et l'interdiction d'importer tous les produits fabriqués dans le cadre d'un travail forcé imposé par l'État, y compris au Xinjiang et au Tibet;***

Or. en

Amendement 334
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de

l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques; ***exprimer la forte désapprobation de l'Union à l'égard des activités de répression transnationales de la Chine ainsi que de l'application transfrontière du droit chinois, comme l'ouverture d'une enquête sur le législateur taïwanais Puma Shen Pao-Yang en vertu d'une directive judiciaire de 2024 l'accusant d'avoir lancé une «organisation séparatiste pour l'indépendance de Taïwan» dans le but de faire taire les voix dissidentes à l'étranger;***
	Or. en

Amendement 335
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée ***sur la Chine*** en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations ***UE-Chine***; ***continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;***	h) maintenir fermement la pression exercée en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations ***bilatérales***;
	Or. en

Amendement 336
Miriam Lexmann, Jan Farský, Danuše Nerudová, Tomáš Zdechovský, Mika Aaltola, Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les ***prisonniers politiques***;	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse***, à chaque rencontre avec leurs homologues chinois; appeler à la libération inconditionnelle des prisonniers politiques, notamment Ilham Tohti, Gui Minhai et le Panchen-Lama***; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les ***militants pro-démocratie Jimmy Lai, Benny Tai, Joshua Wong et les autres membres des «47 de Hong Kong» emprisonnés en vertu de la loi sur la sécurité nationale***;

Or. en

Amendement 337
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*

h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques; ***exprimer leur profonde inquiétude face à la répression systémique et aux politiques d'assimilation forcée de la Chine au Tibet; exiger l'abolition immédiate du système d'écoles d'internat géré par l'État pour les enfants tibétains;***

Or. en

Amendement 338
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse***, et aux tentatives de sinisation forcée et de destruction du patrimoine culturel, comme c'est le cas au Tibet***; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de

de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;
	Or. en

Amendement 339
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; ***continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à*** la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé ***et*** la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; ***condamner avec la plus grande fermeté*** la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses ***telles que les Ouïghours et les Tibétains***, y compris par le travail forcé***,*** la surveillance de masse ***et la politique d'assimilation***; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong***, au Tibet et ailleurs,*** et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;
	Or. fi

Amendement 340
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir ***fermement*** la pression ***exercée sur la Chine en ce qui concerne*** la défense des droits de l'homme ***et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine***; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face ***à la répression systémique exercée*** par la Chine ***à l'encontre des minorités ethniques et religieuses***, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme***, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques***;	h) maintenir la pression ***sur l'importance de*** la défense des droits de l'homme ***en tant que valeur clé de l'Union***; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face ***aux violations potentielles des droits de l'homme*** par la Chine, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 341
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et éviter un cloisonnement des droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, ***en particulier des Ouïghours,*** y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;

Or. sv

Amendement 342
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et **éviter un cloisonnement des** droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;	h) maintenir fermement la pression exercée sur la Chine en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et ***ne pas ignorer les*** droits de l'homme dans les relations UE-Chine; continuer à exprimer leur profonde préoccupation face à la répression systémique exercée par la Chine à l'encontre des minorités ethniques et religieuses, y compris par le travail forcé et la surveillance de masse; renforcer et évaluer l'efficacité des actions actuelles de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris les sanctions, affronter la Chine sur la question de ses violations des droits de l'homme à Hong Kong et insister pour qu'elle libère les prisonniers politiques;

Or. es

Amendement 343
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h bis) condamner la politique d'assimilation menée par la Chine au Tibet, qui viole les droits éducatifs, religieux, culturels et linguistiques du peuple tibétain; condamner en particulier le système des internats et des écoles maternelles obligatoires, qui sépare plus d'un million d'enfants tibétains de leurs

familles et leur impose un enseignement en langue chinoise; exiger que la Chine abolisse immédiatement le système des internats et des écoles maternelles pour les enfants tibétains;

Or. fi

Amendement 344
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h bis) renforcer encore la pression de l'Union sur la Chine en ce qui concerne les atrocités qu'elle continue de commettre à l'encontre des Ouïgours et d'autres musulmans d'origine turque, en soulignant que les détentions arbitraires massives, le travail forcé et les graves violations de la liberté de religion se poursuivent malgré la fermeture symbolique des camps d'internement; exiger des mesures concrètes et applicables pour empêcher l'entrée sur le marché de l'Union de biens produits grâce au travail forcé, en veillant à ce que tous les accords commerciaux soient fermement axés sur la protection des droits de l'homme; demander instamment la libération immédiate des universitaires et des personnalités culturelles ouïgours détenus, notamment les frères du professeur Yalkun Isa, citoyen de l'Union, Hushtar Isa et d'autres encore, qui sont emprisonnés illégalement; insister pour que l'Union fasse de la répression généralisée et systématique des Ouïgours une question prioritaire dans toutes les dimensions des relations entre l'Union et la Chine, en tenant compte des menaces persistantes et graves pour la sécurité nationale découlant de la répression transnationale chinoise, qui a mis en

danger les citoyens de l'Union et touché de manière disproportionnée la communauté ouïgoure;

Or. en

Amendement 345
Miriam Lexmann, Jan Farský, Danuše Nerudová, Tomáš Zdechovský, Mika Aaltola, Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h bis) en coopération et en coordination avec les partenaires partageant les mêmes valeurs, recenser et fermer toutes les voies qui facilitent actuellement la répression transnationale exercée, notamment grâce à des moyens numériques, par la Chine au sein de l'Union européenne et, en particulier, celles qui visent les communautés de la diaspora au moyen de postes de police informels; s'attaquer à la pratique chinoise des interdictions arbitraires de sortie du territoire à l'encontre des citoyens européens résidant en Chine;

Or. en

Amendement 346
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h bis) renforcer la coopération avec les partenaires internationaux pour lutter contre la production, le trafic et la distribution du fentanyl et de ses précurseurs, notamment en s'attaquant

au rôle des fournisseurs de produits chimiques établis en République populaire de Chine dans les chaînes d'approvisionnement mondiales de ce produit, afin d'empêcher la propagation des opioïdes synthétiques en Europe;

Or. en

Amendement 347
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h bis) condamner fermement la persécution ciblée des communautés chrétiennes en Chine, notamment la destruction d'églises, la répression, l'obligation de subordination au Parti et la surveillance numérique systématique;

Or. fr

Amendement 348
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h ter) maintenir la politique de dialogue avec Taïwan afin de renforcer la coopération et de continuer à y soutenir la démocratie; renforcer la coopération bilatérale dans des domaines très variés, tels que la sécurité et la défense, l'économie et la technologie, la culture et l'éducation, la cybersécurité et les manipulations de l'information et ingérences étrangères, entre l'Union, les États membres et Taïwan, afin d'œuvrer

ensemble à la sécurité économique et à la résilience des chaînes d'approvisionnement, de la sécurité et de la défense; continuer d'appuyer les mesures permettant à Taïwan de prendre pleinement part aux réunions, aux mécanismes et aux activités des instances internationales concernées telles que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale ou la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques;

Or. en

Amendement 349
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h ter) condamner fermement toutes les tentatives d'interférence chinoises dans les processus de sélection des successeurs des chefs spirituels bouddhistes tibétains;

Or. fi

Amendement 350
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h quater) condamner fermement les violations systématiques des droits de l'homme commises par la Chine au Xinjiang et souligner que les détentions arbitraires à grande échelle, les «camps de rééducation» forcés, le travail forcé et

les restrictions à la liberté religieuse violent gravement les droits de la minorité ouïghoure;

Or. fi

Amendement 351
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union ***devrait*** rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;	i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union ***pourrait*** rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»; ***renforcer les capacités civiles de l'Union en matière de gestion des crises, de prévention des conflits et de consolidation de la paix; ancrer la résilience européenne dans les valeurs démocratiques, une forte cohésion sociale et une primauté industrielle durable;***

Or. en

Amendement 352

Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense***, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»***;	i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense***; insister sur le fait que les États-Unis sont un partenaire clé de l'Union et que la coopération avec ce pays doit être renforcée, car l'Union et les États-Unis partagent de nombreux intérêts communs dans les domaines des affaires étrangères, de la défense, du commerce et de l'énergie; encourager la collaboration entre l'Union et les États-Unis pour formuler leurs stratégies en ce qui concerne la position de plus en plus affirmée de la Chine sur la scène mondiale***;

Or. en

Amendement 353
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*

i) ***rejeter fermement*** l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher ***une alliance*** stratégique plus ***étroite*** avec la Chine en ***remplacement*** de sa relation transatlantique***, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve***; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, ***conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur,*** en construisant une véritable autonomie stratégique ***et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»***;	i) ***promouvoir*** l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher ***un partenariat*** stratégique plus ***étroit*** avec la Chine en ***complément*** de sa relation transatlantique,; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique;

Or. en

Amendement 354
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) ***rejeter fermement l'idée selon laquelle*** l'Union ***devrait*** rechercher ***une alliance stratégique plus étroite*** avec la Chine ***en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve***; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur***,*** ***conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur***, en construisant une véritable autonomie stratégique ***et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une***	i) ***encourager*** l'Union ***à*** rechercher ***des relations plus étroites*** avec la Chine; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique ***et en abandonnant son austérité et son modèle économique néolibéral qui entraînent une stagnation économique***;

réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;

Or. en

Amendement 355
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) ***rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve;*** reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;	i) reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;

Or. en

Amendement 356
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*

i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ***ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»***;	i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; ***maintenir un dialogue étroit avec les États-Unis sur les relations avec la Chine***; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ***tout en diversifiant nos relations économiques et commerciales***;

Or. es

Amendement 357
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) ***rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir*** la sécurité et la prospérité de l'Europe ***en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur***, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense,	i) ***rappeler que*** la sécurité et la prospérité de l'Europe ***dépendent d'une coopération étroite avec les partenaires partageant les mêmes valeurs ancrée dans leurs valeurs et intérêts communs ainsi que d'efforts soutenus pour renforcer l'Union de l'intérieur***, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;

ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;

Or. en

Amendement 358
Miriam Lexmann, Jan Farský, Danuše Nerudová, Tomáš Zdechovský, Mika Aaltola, Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union ***devrait*** rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique***, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve***; reconnaître ***que l'on ne saurait garantir*** la sécurité et la prospérité de l'Europe ***en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer*** de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;	i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union ***pourrait*** rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique; reconnaître ***qu'il convient de promouvoir*** la sécurité et la prospérité de l'Europe ***par un renforcement*** de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;

Or. en

Amendement 359
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*

i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique***,*** cette dernière ***étant*** actuellement ***mise*** à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, ***en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la*** défense***, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»***;	i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique***; faire observer que, bien que l'ensemble de l'Occident collectif*** soit actuellement ***mis*** à rude épreuve***, la relation transatlantique est en train de reprendre sa position dominante dans le monde libre***; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, ***en investissant dans ses capacités de*** défense ***et en renforçant la résilience tout en consolidant le lien transatlantique et l'OTAN***;

Or. en

Amendement 360
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; ***reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la***	i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; ***souligner que, pour atteindre cet objectif, les États membres doivent investir dans le rapatriement en Europe des chaînes de production et de valeur essentielles et renforcer les capacités industrielles et technologiques de l'Union; souligner en outre que les États membres doivent réaliser des investissements importants dans leurs industries de défense et***

défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;	***améliorer leurs capacités de défense***;

Or. fi

Amendement 361
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, ***conformément aux rapports Letta et Draghi,*** en éliminant les obstacles au marché intérieur, ***en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»***;	i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, en éliminant les obstacles au marché intérieur, ***en abrogeant les règlements écologiques hostiles à la croissance, en investissant dans l'innovation et l'industrie, et en collaborant étroitement avec les alliés de l'OTAN***;

Or. en

Amendement 362
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) rejeter fermement l'idée selon	i) rejeter fermement l'idée selon

laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, ***cette dernière étant*** actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;	laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, actuellement mise à rude épreuve***, mais qui reste importante sur le long terme***; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;

Or. sv

Amendement 363
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci, António Tânger Corrêa, Silvia Sardone, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; ***reconnaître*** que ***l'on ne saurait garantir*** la sécurité et la prospérité de l'Europe ***en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se*** renforcer ***de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant*** une ***véritable*** autonomie stratégique ***et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une***	i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; ***rappeler*** que la sécurité et la prospérité de l'Europe ***dépendent de la capacité des États membres à coopérer librement, à*** renforcer ***leur souveraineté économique et industrielle et à développer*** une autonomie stratégique ***fondée sur des partenariats équilibrés; privilégier une approche progressive fondée sur la coopération intergouvernementale, le respect des compétences nationales et la consolidation du marché intérieur plutôt***

réforme institutionnelle ***au moyen d'une «convention d'urgence»***;	***que sur une intégration*** institutionnelle ***plus poussée ou des transferts de compétences au niveau européen***;

Or. en

Amendement 364
Engin Eroglu, Bernard Guetta, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union ***devrait*** rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique***, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve***; reconnaître ***que l'on ne saurait garantir*** la sécurité et la prospérité de l'Europe ***en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer*** de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;	i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union ***pourrait*** rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique; reconnaître ***qu'il faut promouvoir*** la sécurité et la prospérité de l'Europe ***par un renforcement*** de l'intérieur, conformément aux rapports Letta et Draghi, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique ***ouverte*** et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»***, ce qui renforcera le pilier européen de la défense au sein de l'alliance transatlantique***;

Or. en

Amendement 365
Roberto Vannacci, Silvia Sardone, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías, Nikola Bartůšek, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, ***conformément aux rapports Letta et Draghi,*** en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;	i) rejeter fermement l'idée selon laquelle l'Union devrait rechercher une alliance stratégique plus étroite avec la Chine en remplacement de sa relation transatlantique, cette dernière étant actuellement mise à rude épreuve; reconnaître que l'on ne saurait garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe en remplaçant une dépendance par une autre et que la seule voie à suivre pour l'Union est de se renforcer de l'intérieur, en éliminant les obstacles au marché intérieur, en construisant une véritable autonomie stratégique et en achevant l'union européenne de la défense, ainsi qu'en mettant en œuvre une réforme institutionnelle au moyen d'une «convention d'urgence»;

Or. en

Amendement 366
Engin Eroglu, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) exprimer sa profonde inquiétude face à l'expansion massive de l'arsenal nucléaire chinois, qui alimente une nouvelle course aux armements nucléaires et accroît le risque d'escalade nucléaire; exprimer son regret devant l'attitude de la Chine, qui considère généralement que les discussions sur le contrôle des armements revêtent un caractère politique, comme le montre l'interruption du dialogue avec les États-Unis; exercer, par l'intermédiaire de la Commission et des États membres, une influence sur la Chine afin de

l'encourager à participer de manière constructive aux futurs processus de contrôle des armements et de désarmement, et utiliser des moyens diplomatiques pour que la Chine use de son influence sur la Russie, la Corée du Nord et le Pakistan afin de faire progresser le désarmement nucléaire et de renforcer le régime international de non-prolifération;

Or. en

Amendement 367
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) alerter sur l'invasion du marché européen par des millions de petits colis envoyés depuis la Chine, via de grande plateformes numériques comme Shein, AliExpress ou Temu, qui constitue non seulement une fraude fiscale systémique mais aussi une stratégie délibérée pour affaiblir la production européene; demander un renforcement drastique des contrôles douaniers et la suspension des plateformes ne respectant pas les normes sociales, sanitaires et environnementales européennes;

Or. fr

Amendement 368
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

i bis) condamner le refus persistant de la Chine de garantir la liberté de religion ou de conviction, notamment la persécution systématique des chrétiens, des musulmans, des bouddhistes et d'autres personnes n'appartenant pas à des organisations religieuses contrôlées par l'État, en utilisant le harcèlement, la détention, la démolition de symboles sacrés et de lieux de culte, ainsi que d'autres mesures répressives; se déclarer particulièrement préoccupés par l'aggravation des violations de la liberté de religion au Tibet, notamment à l'encontre des communautés chrétiennes et bouddhistes;

Or. en

Amendement 369
Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) Nouveau j) reconnaître l'importance stratégique de l'Arctique et du Grand Nord pour la sécurité européenne et transatlantique; veiller à ce que la politique de l'Union à l'égard de la Chine reflète les vulnérabilités stratégiques de cette région, ce qui implique un suivi rigoureux des activités scientifiques, économiques et infrastructurelles de la Chine dans l'Arctique, en particulier leur nature à double usage et leur interaction avec la présence militaire russe dans la région;

Or. en

Amendement 370
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) exprimer son inquiétude face à la diffusion de désinformation et de théories du complot par des médias affiliés au mouvement Falun Gong, tels qu'Epoch Times, au sein de l'Union et dans plusieurs pays en dehors de l'Union, tout en soulignant que cela ne justifie en aucune manière les graves atteintes aux droits de l'homme qui seraient commises en Chine contre des personnes associées à ce mouvement;

Or. en

Amendement 371
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) veiller à l'élaboration d'une politique commune et d'une stratégie cohérente de l'Union européenne et de ses États membres à l'égard de la Chine; coordonner au niveau de l'Union les visites en Chine des principaux dirigeants politiques des États membres et les messages clés adressés aux autorités chinoises;

Or. es

Amendement 372
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) rester attentifs au fait que toute initiative visant à diviser l'Occident collectif – que ce soit dans le domaine économique, militaire ou politique – sert en fin de compte les intérêts stratégiques de la Chine et de la Russie;

Or. en

Amendement 373
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) renforcer la connaissance de la Chine au sein de toutes les institutions de l'Union; encourager les échanges entre les universités de l'Union et demander des lignes directrices sur les échanges entre les universités de l'Union et les entités chinoises;

Or. en

Amendement 374
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) renforcer la coordination et la cohérence des politiques entre les États membres et les institutions de l'Union, en particulier pour promouvoir une stratégie commune envers la Chine;

Or. en

Amendement 375
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i ter) renforcer les actions liées à la sécurité économique, y compris dans le domaine de la transition verte; prendre en compte le fait que les exportations chinoises de technologies propres ou vertes sont largement motivées par des objectifs de politique industrielle et soutenues par des subventions publiques excessives et une surcapacité orientée vers l'exportation, ce qui crée une concurrence déloyale pour les industries européennes de technologies vertes; poursuivre le dialogue avec la Chine sur l'action climatique, en particulier sur les questions techniques, l'établissement de normes et l'échange de droits d'émission; considérer que l'absence de contribution de la Chine au fonds pour les pertes et préjudices créé lors de la COP27 est un élément qui risque de compromettre la coopération;

Or. en

Amendement 376
Engin Eroglu, Bernard Guetta, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i ter) inviter le SEAE à multiplier ses

efforts de diplomatie publique en Chine afin de diffuser des informations authentiques sur les politiques et les actions de l'Union; accroître la connaissance de la Chine dans toutes les institutions de l'Union; intensifier les échanges entre les universités européennes et chinoises, tout en soulignant l'importance de lignes directrices claires sur les interactions avec les entités chinoises;

Or. en

Amendement 377
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i ter) renforcer l'engagement de l'Union dans les Balkans occidentaux pour contrer l'influence économique croissante de la Chine, qui a notamment investi dans les infrastructures et proposé des prêts préférentiels, créant ainsi des dépendances dans certains de ces pays;

Or. en

Amendement 378
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i ter) poursuivre la coopération lorsqu'un intérêt commun est nécessaire, par exemple pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ou faire face aux crises internationales;

Or. en

Amendement 379
Engin Eroglu, Bernard Guetta, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Nathalie Loiseau, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i quater) ne pas oublier que la dépendance excessive à l'égard des technologies et des ressources chinoises dans le domaine de la prévention du changement climatique et de la transition écologique rend également l'Union vulnérable; renforcer les actions liées à la sécurité économique, y compris dans le domaine de la transition verte; prendre en compte le fait que les exportations chinoises de technologies relatives au changement climatique sont largement motivées par des objectifs de politique industrielle et soutenues par des subventions publiques excessives et une surcapacité orientée vers l'exportation, ce qui crée une concurrence déloyale pour les industries européennes de technologies vertes; poursuivre le dialogue avec la Chine sur l'action climatique, en particulier sur les questions techniques, l'établissement de normes et l'échange de droits d'émission; se rappeler que la Chine a instrumentalisé la coopération climatique pour poursuivre des objectifs politiques; avoir conscience que la Chine n'est pas un partenaire fiable dans la transition écologique mondiale et qu'elle ne contribue pas au fonds pour les pertes et préjudices créé lors de la COP27;

Or. en

Amendement 380
Engin Eroglu, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i quinquies) reconnaître que la stratégie de fusion militaro-civile de la Chine est un effort de l'État chinois pour combiner les secteurs civils et militaires en vue de renforcer son contrôle et les capacités de l'Armée populaire de libération par l'acquisition de technologies mondiales avancées; dénoncer les entreprises privées chinoises qui s'alignent sur les intérêts de l'État chinois, et étendent ainsi l'influence géopolitique de la Chine; faire savoir qu'en raison des ses liens avec des initiatives plus larges telles que «Une ceinture, une route» et la route de la soie numérique, la fusion militaro-civile chinoise vise la domination technologique, économique et militaire à l'échelle mondiale; presser la Commission et les États membres de réduire la dépendance de l'Union à l'égard des ressources et des infrastructures contrôlées par la Chine, qui fait peser des risques en matière de sécurité, de renseignement et d'économie sur l'autonomie et la résilience stratégique de l'Europe;

Or. en

Amendement 381
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. invite instamment l'Union et les

États membres, dans un esprit de partenariat, à étudier des initiatives conjointes UE-Chine dans les chaînes de valeur industrielles à faibles émissions de carbone (y compris la mobilité électrique, les batteries, l'hydrogène, la production solaire et les infrastructures de réseau), en tirant parti de la capacité avérée de la Chine à développer la production grâce à sa politique industrielle et des atouts de l'Union en matière de réglementation, de développement durable et de marchés réglementés; préconise la mise en place d'un «partenariat UE-Chine sur le climat et l'énergie» sous une forme structurée et assorti d'un calendrier précis, de critères de référence et de programmes de travail conjoints sur les trajectoires de réduction des émissions, l'abandon progressif du charbon, le déploiement des énergies renouvelables, la modernisation des réseaux et l'efficacité énergétique, afin de garantir que les deux parties puissent respecter et dépasser leurs engagements en vertu de l'accord de Paris;

Or. en

Amendement 382
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. souligne que toute stratégie de diversification des chaînes d'approvisionnement critiques (terres rares, batteries, énergie solaire, produits pharmaceutiques) ne devrait pas mener à un désengagement vis-à-vis de la Chine, mais devrait plutôt être complétée par des partenariats stratégiques approfondis en matière de chaînes d'approvisionnement avec celle-ci, dans lesquels les deux parties s'engageraient à adopter des

pratiques de production et de commerce durables, résilientes et transparentes;

Or. en

Amendement 383
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. se félicite de la contribution significative de la Chine, au cours des dernières décennies, à la réduction de la pauvreté dans le monde et invite l'Union et la Chine à lancer conjointement une «Initiative UE-Chine pour le développement durable mondial» visant à soutenir les pays à faible revenu au moyen d'infrastructures, d'énergies renouvelables, de systèmes de santé et d'éducation, d'urbanisation, d'agriculture durable, de connectivité numérique et d'infrastructures résilientes au changement climatique, dans le plein respect des normes sociales et environnementales et de la soutenabilité de la dette, combinant ainsi les atouts réglementaires de l'Union et la capacité de la Chine à mobiliser l'investissement public;

Or. en

Amendement 384
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quinquies. invite l'Union et la Chine à

coopérer plus étroitement à la réforme de l'architecture financière internationale, notamment en alignant les banques multilatérales de développement et les institutions nationales de financement du développement sur les objectifs de l'accord de Paris et les objectifs de développement durable de l'ONU, et en promouvant les obligations vertes, les infrastructures résilientes au changement climatique et les projets de transition juste au moyen d'un financement conjoint ou coordonné; invite l'Union et la Chine à promouvoir des initiatives mondiales et à coopérer dans les enceintes internationales pour la restructuration et l'éventuelle annulation de la dette des pays en développement;

Or. en

Amendement 385
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 sexies. souligne qu'il est nécessaire de faire respecter les droits de l'homme, et insiste sur le fait qu'un dialogue constructif et des projets de développement coopératifs avec la Chine (par exemple, dans les domaines de la santé, de l'éducation et des villes durables) peuvent renforcer la confiance mutuelle et permettre d'accomplir des progrès; invite la Chine à s'engager dans des dialogues multilatéraux transparents sur les droits de l'homme et l'Union à soutenir le renforcement des capacités en la matière dans le cadre de la coopération au développement;

Or. en

Amendement 386
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 septies. appelle à une coopération renforcée entre l'Union et la Chine en matière de recherche et d'innovation, en particulier dans les domaines de la santé publique, de la préparation aux pandémies, des vaccins, de la résistance aux antimicrobiens et des risques sanitaires créés par le changement climatique, tout en garantissant la réciprocité, la protection des données et les normes éthiques; souligne que les travaux scientifiques conjoints peuvent renforcer la confiance et fournir des biens publics mondiaux;

Or. en

Amendement 387
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 octies. appelle à renforcer les relations entre l'Union et la Chine en cette année qui marque le 50e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, conformément aux principes du respect mutuel, de l'ouverture, de la coopération pour gérer les différences et les frictions, et du multilatéralisme pour sauvegarder les règles internationales, comme convenu entre les autorités de l'Union et le président Xi Jinping lors du sommet du

mois de juillet dernier; invite les deux parties à renforcer le dialogue continu, à respecter le droit international et à construire une relation bilatérale stable et prospère fondée sur des valeurs et des intérêts communs;

Or. en

Amendement 388
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 nonies. encourage la Chine à jouer un rôle plus constructif dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix, notamment en soutenant les initiatives diplomatiques visant à instaurer des cessez-le-feu, un accès humanitaire et des règlements négociés, et invite l'Union à engager avec la Chine des dialogues réguliers de haut niveau sur la paix et la sécurité portant aussi bien sur les sujets de préoccupation que sur les convergences potentielles;

Or. en

Amendement 389
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 decies. encourage la Commission et les États membres à étudier et à évaluer systématiquement l'expérience de la Chine en matière de planification à long terme, de politique industrielle et

d'investissements publics à grande échelle, et à en tirer des enseignements susceptibles d'éclairer un cadre de politique économique de l'Union plus proactif, capable de soutenir le pacte vert pour l'Europe, la transformation technologique et la cohésion sociale au-delà d'une approche néolibérale étroite;

Or. en

Amendement 390
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 undecies. rappelle que la Chine et le Parlement européen ont simultanément levé les restrictions réciproques en matière d'échange; se félicite qu'après sept ans de suspension, la 42e réunion du mécanisme d'échange interparlementaire régulier entre la Chine et l'Union se soit tenue avec succès au Parlement européen le 16 octobre, ouvrant la voie à une normalisation complète des relations entre les deux corps législatifs; souligne que les échanges et la coopération entre les deux corps législatifs donneront un nouvel élan au développement sain des relations entre la Chine et l'Union et seront concrètement bénéfiques aux peuples des deux parties;

Or. en

Amendement 391
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 duodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 duodecies. souligne que la Chine et l'Union sont toutes deux le deuxième partenaire commercial de l'autre; relève qu'en dépit des graves problèmes auxquels l'économie mondiale est confrontée cette année, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Union ont continué à croître de manière régulière; observe que les statistiques européennes indiquent que le commerce bilatéral entre janvier et août s'est élevé à 496,3 milliards d'euros, ce qui représente une augmentation de 3,4 % en glissement annuel; souligne l'importance de cette croissance soutenue du commerce comme fondement d'une coopération économique continue entre la Chine et l'Union et d'avantages mutuels pour les deux parties;

Or. en

Amendement 392
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; ***souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce***	2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen;

qui complique la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;

Or. en

Amendement 393
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***prend acte*** de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen***; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine***, ce qui ***complique*** la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ***ses homologues*** chinois ***et compromet toute possibilité d'amélioration; demande*** que les sanctions imposées en mars 2021 ***soient*** entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;	2. ***se félicite*** de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen, ce qui ***ouvre la voie à une*** pleine normalisation des relations entre le Parlement et ***son homologue*** chinois***; estime*** que***, pour que les relations s'améliorent encore,*** les sanctions imposées en mars 2021 ***devraient être*** entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;

Or. en

Amendement 394

Engin Eroglu, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate ***que le personnel de groupes de réflexion*** européens ***et des parlementaires nationaux, actuels et anciens,*** font toujours l'objet de sanctions ***en*** Chine, ce qui complique la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;	2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever ***unilatéralement*** les restrictions aux échanges avec le Parlement européen ***et considère cette décision comme une reconnaissance tardive de l'importance de ce dernier***; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate ***qu'une centaine de citoyens*** européens***, dont Sjoerd Wiemer Sjoerdsma, Samuel Cogolati, Dovilė Šakalienė, Adrian Zenz, Björn Jerdén, le Comité politique et de sécurité du Conseil de l'Union européenne, l'Institut Mercator pour les études chinoises en Allemagne et la fondation Alliance des démocraties au Danemark*** font toujours l'objet de sanctions ***de la part de la*** Chine, ce qui complique la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;

Or. en

Amendement 395
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce qui complique la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;	2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce qui complique la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées; ***demande une transparence et une réciprocité totales dans tous les échanges parlementaires, y compris des garanties assurant aux députés un accès illimité aux représentants de la société civile, aux universitaires indépendants et aux défenseurs des droits de l'homme, sans risque de représailles;***

Or. en

Amendement 396
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***prend acte*** de la décision prise par	2. ***se félicite*** de la décision prise par la

la Chine en avril 2025 de lever les ***restrictions aux échanges avec le*** Parlement européen***; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des*** autorités ***compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «***sanctions***» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des*** parlementaires nationaux, actuels et anciens, ***font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce*** qui ***complique la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées*** en mars 2021 ***soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées***;

Chine en avril 2025 de lever les ***sanctions à l'encontre des membres actuels et anciens du*** Parlement européen ***et de la Sous-commission des droits de l'homme; demande aux*** autorités ***chinoises de lever toutes les*** sanctions ***imposées aux*** parlementaires nationaux***, aux institutions et entités européennes ainsi qu'à leur personnel***, actuels et anciens, qui ***ont été adoptées*** en mars 2021 ***en réponse à l'exercice légitime de la liberté d'expression et des fonctions démocratiques***;

Or. en

Amendement 397
Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce qui complique la pleine normalisation des	2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce qui complique la pleine normalisation des

relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;

relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; ***souligne que l'Union doit considérer les sanctions chinoises contre les chercheurs, les parlementaires nationaux et les experts en sécurité européens comme un acte politique hostile, et que les futurs cadres de coopération doivent tenir compte de cette réalité;*** demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;

Or. en

Amendement 398
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce qui complique la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;	2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce qui complique la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées; ***condamne toute tentative visant à restreindre la liberté académique et à***

entraver le travail des chercheurs et des scientifiques;

Or. en

Amendement 399
Miriam Lexmann, Jan Farský, Danuše Nerudová, Tomáš Zdechovský, Mika Aaltola, Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate ***que*** le personnel de groupes de réflexion ***européens*** et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce qui complique la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;	2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever ***unilatéralement*** les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate ***qu'environ 130 citoyens européens, y compris*** le personnel de groupes de réflexion et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce qui complique la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;

Or. en

Amendement 400
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce qui ***complique*** la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;	2. prend acte de la décision prise par la Chine en avril 2025 de lever les restrictions aux échanges avec le Parlement européen; souligne que la décision a été communiquée de manière ambiguë et que l'annonce officielle des autorités compétentes n'a pas été rendue publique; note que, lors des conférences de presse du ministère chinois des affaires étrangères, le terme «sanctions» n'est jamais mentionné; constate que le personnel de groupes de réflexion européens et des parlementaires nationaux, actuels et anciens, font toujours l'objet de sanctions en Chine, ce qui ***empêche*** la pleine normalisation des relations entre le Parlement et ses homologues chinois et compromet toute possibilité d'amélioration; demande que les sanctions imposées en mars 2021 soient entièrement levées pour toutes les personnes et organisations concernées;

Or. fi

Amendement 401
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. reconnaît que l'Union et la Chine ont publié une déclaration commune sur le climat, qui témoigne du pouvoir mobilisateur qu'elles partagent dans la promotion d'une «transition mondiale juste» et affirme que la «couleur symbole» de leur coopération sera le vert; constate en outre que les deux parties s'engagent à accélérer le déploiement des énergies renouvelables dans le monde et à promouvoir l'accès à des technologies et produits écologiques de haute qualité, en

veillant à ce qu'ils soient accessibles, abordables et bénéfiques pour tous les pays, y compris les nations en développement[2 bis];

2 bis

https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2025/07/24/joint-eu-china-press-statement-on-climate/

Or. en

Amendement 402
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite instamment les États membres et les institutions de l'Union à éviter la fragmentation politique et à adopter une stratégie unitaire et coordonnée pour engager le dialogue diplomatique avec la Chine, protéger fermement les intérêts géopolitiques et économiques de l'Union, améliorer les relations bilatérales et poursuivre une coopération mutuellement bénéfique; réaffirme que la protection et la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit sont des principes directeurs de la politique étrangère de l'Union;

Or. en

Amendement 403
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. affirme avec force que l'Union a un intérêt existentiel à renforcer un monde multipolaire fondé sur des règles et à éviter la bipolarisation, la confrontation militaire et les conflits;

Or. en

Amendement 404
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. est d'avis que le dialogue et des échanges constructifs entre l'Union et la Chine restent essentiels pour relever un large éventail de défis bilatéraux et mondiaux, y compris le changement climatique, le renforcement du multilatéralisme, la paix et la sécurité, la promotion des droits de l'homme, le développement durable et la santé publique mondiale; reconnaît que des efforts sont nécessaires de la part des deux parties pour renforcer la compréhension mutuelle et favoriser une coopération véritablement équilibrée et mutuellement bénéfique, dans le plein respect du droit international et des valeurs universelles consacrées par la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 405
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. invite instamment la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à élaborer, en collaboration avec la Commission, le Parlement et l'état-major de l'Union européenne, une stratégie globale à long terme pour l'Union et la Chine, qui permette à l'Union d'adopter une position cohérente sur une politique de principe, critique et constructive à l'égard de la Chine; recommande que cette stratégie soit suffisamment souple pour s'adapter à cette relation complexe, en permettant à l'Union de réagir et de réajuster sa relation en fonction du comportement de la Chine sur la scène internationale;

Or. en

Amendement 406
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. constate avec inquiétude que la Chine se montre désormais plus autoritaire à l'étranger et de plus en plus répressive au niveau national;

Or. en

Amendement 407

Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quinquies. invite les pays partageant les mêmes valeurs à coopérer et à dialoguer conjointement avec la Chine, en soulignant que la sécurité de tous les États de la communauté euro-atlantique est indivisible;

Or. en

Amendement 408
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 sexies. invite instamment les États membres et les institutions de l'Union à éviter la fragmentation politique et à adopter une stratégie unitaire et coordonnée pour engager le dialogue diplomatique avec la Chine, protéger fermement les intérêts géopolitiques et économiques de l'Union, améliorer les relations bilatérales et poursuivre une coopération mutuellement bénéfique;

Or. en

Amendement 409
Lucia Annunziata
au nom du groupe S&D
Nacho Sánchez Amor, Javi López, Hana Jalloul Muro, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 septies. invite instamment la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à élaborer, en collaboration avec la Commission, le Parlement et l'état-major de l'Union européenne, une stratégie globale à long terme pour l'Union et la Chine, qui permette à l'Union d'adopter une position cohérente sur une politique de principe et constructive à l'égard de la Chine; recommande que cette stratégie soit suffisamment souple pour s'adapter à cette relation complexe, en permettant à l'Union de réagir et de réajuster sa relation en fonction du comportement de la Chine sur la scène internationale;

Or. en

Amendement 410
Nicolás Pascual de la Parte, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. demande l'adaptation de son propre règlement intérieur afin de renforcer sa capacité à relever des défis stratégiques tels que les relations UE-Chine, en permettant l'élaboration de recommandations ou de rapports plus complets et en encourageant une coopération structurée entre différentes commissions parlementaires, en l'occurrence la commission des affaires étrangères et la commission du commerce international; souligne qu'une telle réforme renforcerait la capacité du	***supprimé***

Parlement à fournir des orientations stratégiques cohérentes au Conseil et à la Commission sur des questions d'importance mondiale;

Or. en

Amendement 411
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. demande l'adaptation de son propre règlement intérieur afin de renforcer sa capacité à relever des défis stratégiques tels que les relations UE-Chine, en permettant l'élaboration de recommandations ou de rapports plus complets et en encourageant une coopération structurée entre différentes commissions parlementaires, en l'occurrence la commission des affaires étrangères et la commission du commerce international; souligne qu'une telle réforme renforcerait la capacité du Parlement à fournir des orientations stratégiques cohérentes au Conseil et à la Commission sur des questions d'importance mondiale;	3. demande l'adaptation de son propre règlement intérieur afin de renforcer sa capacité à relever des défis stratégiques tels que les relations UE-Chine, en permettant l'élaboration de recommandations ou de rapports plus complets et en encourageant une coopération structurée entre différentes commissions parlementaires, en l'occurrence la commission des affaires étrangères et la commission du commerce international; souligne qu'une telle réforme renforcerait la capacité du Parlement à fournir des orientations stratégiques cohérentes au Conseil et à la Commission sur des questions d'importance mondiale***, amplifiant ainsi le rôle stratégique du Parlement dans l'élaboration de la politique de l'Union à l'égard de la Chine***;

Or. pt

Amendement 412
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*

3. demande l'adaptation de son propre règlement intérieur afin de renforcer sa capacité à relever des défis stratégiques tels que les relations UE-Chine, en permettant l'élaboration de recommandations ou de rapports plus complets et en encourageant une coopération structurée entre différentes commissions parlementaires, en l'occurrence la commission des affaires étrangères et la commission du commerce international; souligne qu'une telle réforme renforcerait la capacité du Parlement à fournir des orientations stratégiques cohérentes au Conseil et à la Commission sur des questions d'importance mondiale;	3. demande l'adaptation de son propre règlement intérieur afin de renforcer sa capacité à relever des défis stratégiques tels que les relations UE-Chine, en permettant l'élaboration de recommandations ou de rapports plus complets et en encourageant une coopération structurée entre différentes commissions parlementaires, en l'occurrence la commission des affaires étrangères et la commission du commerce international; souligne qu'une telle réforme renforcerait la capacité du Parlement à fournir des orientations stratégiques cohérentes au Conseil et à la Commission sur des questions d'importance mondiale***, y compris avec la commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire et la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, étant donné le rôle central de la diplomatie climatique, de la politique industrielle écologique, des dépendances stratégiques et de la diligence raisonnable dans l'orientation des relations entre l'Union et la Chine***;
	Or. en

Amendement 413
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. appelle à renforcer sa propre infrastructure de cybersécurité et sa résilience numérique afin de protéger ses réseaux internes, ses données sensibles et ses processus parlementaires des cybermenaces, de l'espionnage et de la manipulation de l'information depuis l'étranger, comme le souligne le présent rapport;

Or. en

Amendement 414
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. invite le Conseil des affaires étrangères et le Conseil européen à accorder une attention accrue à la Chine en tant qu'acteur stratégique mondial, à adopter plus régulièrement des conclusions sur les relations UE-Chine et à fournir des orientations claires sur les priorités et les actions coordonnées;

Or. en

Amendement 415
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. demande que ce rapport soit traduit en mandarin;

Or. en

Amendement 416
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

4 bis. souligne qu'il est nécessaire de soutenir les acteurs indépendants, les défenseurs de l'environnement et les défenseurs des droits des travailleurs de la société civile chinoise, de Hong Kong et de la diaspora; appelle à la mise en place d'un mécanisme de dialogue entre les sociétés civiles de l'Union et de la Chine qui protège les participants contre les représailles et renforce la liberté académique et la coopération transfrontière sur la base des droits de l'homme universels;

Or. en